



## **CSE-Central GRDF du 15 décembre 2021**

# **Déclaration liminaire CGT à l'ouverture de séance**

### **REPARTITION DES RICHESSES A GRDF**

Ces dernières semaines, la colère des agents monte dans les 6 régions GRDF. En effet, tout comme la FNME, les agents en ont assez d'être la dernière roue du carrosse doré.

Alors que les patrons se goinfrent avec des marges historiques en 2020 et en 2021, le personnel, lui, déguste !

Selon 2 rapports d'expertise, un salarié d'Enedis a produit, en 2020, 239 000€ de richesse par an et un salarié de GRDF en a produit 223 000€.

Entre 2010 et 2020, un agent d'Enedis a produit 40% de richesses supplémentaires et un salarié de GRDF, sur la même période, en a produit 21% de plus.

Les seuls créateurs de richesse de nos entreprises sont les travailleurs et ce sont ces derniers qui sont méprisés, sacrifiés et spoliés par les directions de GRDF et d'Enedis...

Depuis des mois, la CGT au sein du CSE C de GRDF, n'a cessé d'interpeller la direction générale pour vous demander de défendre l'intérêt des gaziers auprès de la Branche. Nous vous demandons de leur garantir à minima la continuité de leur système de rémunération, voire l'évolution de ce dernier en prenant en compte les revendications de la FNME CGT.

Force est de constater de quel côté de la barrière vous choisissez de vous placer ! Encore une fois, nous ne pouvons que déplorer que le seul intérêt que vous défendez est celui du profit au service de l'actionnariat.

Non seulement vous ne défendez pas l'évolution salariale des gaziers comme il se devrait avec un juste retour de leur implication au quotidien, mais vous n'allez pas non plus chercher d'autres reconnaissances qu'ils méritent. En somme, vous vous contentez de suivre les pas de vos prédécesseurs.

Quand on voit dans le paysage français des grandes entreprises ou même des PME, reverser des milliers d'euros à leurs salariés en partageant les bénéfices réalisés, on aurait pu imaginer voir GRDF en faire de même.

Nous avons bien compris Monsieur Le Président que vous n'irez pas défendre le principe de partage des richesses créées par les gaziers et que vous allez plutôt contribuer et valider la remontée des bénéfices réalisés à ENGIE pour un énième et exclusif reversement à l'actionnariat.

Mais vous ne vous arrêtez pas là ! En effet, quand la FNME CGT défend le service public de l'énergie avec l'électricité et le gaz comme biens de première nécessité vitale au service de la nation, de votre côté, celui du patronat, vous défendez encore et toujours l'intérêt des profits au service des actionnaires privés.

### **LES FOURNISSEURS « ALTERNATIFS » COUPENT LE GAZ**

Nous faisons un triste constat de ce qui se passe actuellement en France sur la fourniture du GAZ.

En plein hiver, des fournisseurs d'énergie « alternatifs », sous les effets du marché, suspendent la fourniture en gaz de leurs usagers !

L'ouverture totale à la concurrence de l'électricité et du gaz naturel a donné naissance à bon nombre d'acteurs se disant « fournisseurs alternatifs ». Leur seule ambition était de grignoter des parts de marché aux fournisseurs historiques qu'étaient EDF et GDF (aujourd'hui ENGIE).

Cette libéralisation du marché, qui devait faire baisser les prix pour les usagers, démontre aujourd'hui ses limites et prend en otage des citoyens français qui subissent sur la même période le doublement du tarif du gaz naturel. Cette dérèglementation fonctionne si bien que le gouvernement refuse d'en faire le bilan catastrophique.

Pire, une association de consommateurs en pointe engage les citoyens à revenir au Tarif Réglementé de Vente (TRV) en électricité, déplorant au passage l'impossibilité de le faire pour le gaz !

Pour comprendre la situation, il faut admettre que les fournisseurs d'énergie n'ont quasiment pas d'outils de production d'électricité ou de gaz. Ils jouent sur une production virtuelle achetée sur les bourses de l'énergie au niveau européen. Ces achats sur des volumes annuels à prix compétitifs intègrent des projections des besoins de leurs « clients » mais aussi les variations de température. Ce prix d'achat de gros relativement bas permet, dans un monde idéal, de faire des bénéfices tout en garantissant des offres qui concurrencent les fournisseurs historiques.

Mais en réalité ? En 2021, le froid a perduré au printemps dernier, l'Asie capte tout le GNL (Gaz Naturel Liquéfié) disponible et depuis le mois de septembre les températures sont en deçà des « moyennes dites de saison ». Et qui dit froid dit chauffage et qui dit chauffage dit consommation, dans notre cas, de gaz !

Pour faire face à cette consommation, les fournisseurs alternatifs ont dû vider leurs stocks de gaz achetés pour l'année. Aujourd'hui, comme la cigale dans la fable de La Fontaine, « ils se trouvent forts dépourvus ». Ils sont donc dans l'obligation de se tourner à nouveau vers le marché, qui, en vertu de la règle de l'offre et de la demande, voit les prix flambés. Les plus petits fournisseurs alternatifs se trouvent aux portes de la faillite et font le tri de leurs clients afin de conserver les plus juteux, financièrement parlant, et non sans avoir unilatéralement modifié leurs contrats !

C'est ainsi qu'aujourd'hui, la FNME-CGT fait le triste constat que le distributeur GRDF, obéissant aux ordres de tous les fournisseurs, envoie ses agents pour couper le gaz aux usagers.

Comble de la perfidie, ce n'est qu'au moment de la coupure que les « clients » découvrent que leur fournisseur a demandé la « Fin du Maintien d'Alimentation » (FMA), actant la résiliation de leur contrat.

Pour être rétablis, ils n'ont d'autre choix que de trouver un nouveau fournisseur de gaz.

Malgré l'insistance de leurs hiérarchies, les gaziers, conscients de leur mission de service public, refusent de procéder à ces coupures injustes, comme à Marseille où les premières interventions ont été programmées dès la semaine dernière.

La FNME-CGT soutient la posture des travailleurs et demande aux directions de faire cesser dès à présent ces interventions grotesques et inhumaines particulièrement en période hivernale.

La FNME-CGT exige que le gaz soit rétabli dans les plus brefs délais pour ces usagers, cible du distributeur, qui de surcroît sont à jour de leurs factures !

La FNME-CGT, porteuse d'un accès constitutionnel à l'énergie pour tous, exige que le Gaz, comme l'Electricité, soit reconnu comme un besoin vital et que soit instauré par voie législative une interdiction de toute coupure.

### **DELOCALISATION DE LA FABRICATION DES CARTES A PUCE ET SIM DE THALES**

Nous souhaitons également vous entendre sur la décision de l'état d'autoriser la société Thalès à délocaliser sa fabrication de cartes à puce et de cartes SIM. Au plus fort de la crise sanitaire, le Président de la République faisait pourtant de l'indépendance du pays dans de nombreux domaines un prérequis pour l'avenir. Cette délocalisation annoncée va nous priver de cette indépendance dans le domaine des communications avec des conséquences fortes sur la chaîne de sécurité, la communication de nos futurs réseaux intelligents et la confidentialité des données qu'elle soit bancaire ou téléphonique. Les impacts sur les activités de GRDF sont nombreux et c'est sur cela que nous souhaitons vous entendre.

### **RESPECT DU DIALOGUE SOCIAL**

Pour finir, nous voulons revenir sur votre intervention après la lecture de l'ensemble des déclarations en entrée de séance du dernier CSE-C. Même si nous pouvons comprendre que votre première présidence en séance de CSEC n'était pas évidente, vous entendre dire que vous ne répondrez aux déclarations que si vous y trouvez un intérêt est inacceptable.

D'ailleurs, le premier intérêt que vous devriez y voir est le respect du dialogue social et la nécessité d'apporter des réponses que certains agents attendent.

Vous entêter dans cette position aurait des conséquences sur les nôtres et sur un risque de dégradation de nos rapports.

À Paris,

Le 15 décembre 2021